

Ile des sœurs, le 4 juillet 2013.

À : M. Luc Doray

De : Sylvia Morin

**Sujet : Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs**

Monsieur Doray,

Merci de me donner l'occasion de m'exprimer sur le dossier important qu'est le projet d'école primaire à l'Île des sœurs.

D'entrée de jeu, sachez que je suis de l'avis que la scolarisation des enfants est une priorité et un investissement indiscutable dans l'avenir de notre communauté. Dans ce sens, j'estime que la construction d'une école primaire ou autre doit s'appuyer sur une planification responsable et optimale en prenant en considération les besoins actuels et futurs ( dans la mesure du possible) des parties prenantes.

Du même souffle, je suis également de l'avis que les parcs et les espaces verts jouent un rôle de plus en plus essentiel dans notre qualité de vie et notre santé physique et émotive; ainsi, nous avons un devoir de les préserver pour nous et pour les générations qui suivront.

J'ai assisté aux deux soirées d'audiences au Centre communautaire Elgar et ai entendu de nombreuses personnes poser les questions qui soulevaient à bien des égards leurs préoccupations avec ce projet d'école primaire. À mon sens, les préoccupations étaient valables et devraient vous porter à réfléchir sur la pertinence et la justesse de ce projet.

À titre d'exemple, ces préoccupations portaient sur la sécurité des enfants, la planification et la configuration des aires essentielles de services, de même que les terrains de jeux qui ne rencontrent même pas les exigences minimales de la Commission scolaire. Et, avec raison, certains parents ont soulevé l'imposition de longs trajets d'autobus que doivent effectuer les enfants de l'Île pour se rendre à leur école à Verdun.

Après ces deux soirées, je retiens entre autres les quelques éléments qui suivent:

- Un bon nombre de réponses que nous ont offertes les représentants de la

Ville et de la Commission scolaire laissaient voir une improvisation inquiétante dans la planification de ce projet d'école. Les questions plus pertinentes et pointues n'avaient pas ou peu de réponses. Ex : la planification des aires de services (livraison de fournitures et d'alimentation, l'enlèvement d'ordures etc.) et des aires de débarcadères; les besoins en stationnement et l'assurance de la collaboration d'une tierce partie; le déneigement etc. Et que dire de l'accès pour handicapés – un immeuble qui ne semble pas avoir d'ascenseur, alors que la bibliothèque serait au 3<sup>e</sup> étage! (selon les plans publiés).

- Un bon nombre de questions laissaient voir des inquiétudes importantes en termes de sécurité des enfants dans une zone à forte circulation automobile. Par conséquent, cela laisse présager une modification importante, plus complexe et plus coûteuse de cette circulation automobile (déjà fort abondante et congestionnée) pour tenter de répondre à ce souci légitime de sécurité.
- L'emplacement limitatif et restreint choisi pour l'école oblige des compromis importants en termes de configuration et d'orientation de l'immeuble et des aires prioritaires contiguës en raison d'infrastructures souterraines.
- L'emplacement choisi ne répond aucunement aux besoins de croissance future (à court et moyen terme) du nombre de classes et bancs d'école à l'Île des sœurs. Comment peut-on justifier le choix d'un emplacement d'école qui n'offre aucune possibilité d'expansion et ne pourra répondre au nombre croissant de familles qui choisissent de s'établir à l'ÎLE pour la qualité de vie qu'on y retrouve?

J'espère donc que l'arrondissement Verdun et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys en viendront à conclure de façon honnête et responsable que **l'emplacement projeté de la nouvelle école de l'ÎLE des sœurs N'EST PAS la solution porteuse recherchée** tant pour les besoins des familles et enfants que pour la qualité de vie des autres résidents de l'ÎLE des sœurs et pour la croissance future de l'ÎLE. La vraie solution responsable et porteuse est de trouver un autre site à l'Île des sœurs, site qui sera dans l'intérêt de la population de l'ÎLE, des besoins des familles et de sa croissance future de l'ÎLE.

Sachez que j'habite Place du Soleil et donc je suis de ceux qui pourraient possiblement connaître une appréciation dans la valeur de ma propriété si une école était construite non loin. Toutefois, je ne peux me rallier à ce projet pour plusieurs raisons :

- Je suis de l'avis que la Ville de Verdun n'a pas fait un effort honnête et responsable envers ses citoyens pour trouver une solution optimale et efficiente pour une nouvelle école primaire à l'île des sœurs.
- Je suis de l'avis que ce que la Ville propose est irresponsable et démontre une absence de rigueur dans la planification du fait qu'elle ne tient aucunement compte des besoins futurs irréfutables (sur une horizon de deux à trois ans) en termes de salles de classes et banc d'écoles à l'île des sœurs.

**Pour cette raison, je prie l'OCPM de rejeter le projet.**

Merci Monsieur Doray de votre écoute et votre impartialité dans ce dossier qui perdure, qui nous déchire et qui à mon sens, peut fort bien être résolu de façon plus objective, responsable et rassembleuse.

Respectueusement,

Sylvia Morin